
La neutralité interrogée

Téléchargé depuis **Des facultés sur le front du droit** le 04/06/2026

<https://expo-grande-guerre-biu-cujas.univ-paris1.fr/des-positionnements-ambigus/>



[13 juillet 20188 novembre 2018 Des facultés sur le front du droitLa neutralité interrogée](#)

Les discours du doyen

[11 juillet 20189 novembre 2018 Des facultés sur le front du droitLa neutralité interrogée](#)

« Les Allemands, ces barbares » : coup d'œil sur l'opinion de certains juristes

Le parti pris ici est celui de jeter quelque lumière sur les juristes qui, durant la Première Guerre mondiale, ont relayé un discours hostile à l'Allemagne en articulant autour de l'idée que les Allemands sont barbares. Il n'est pas question de prétendre que ce fut le cas de tous les juristes, loin s'en faut. Mais parmi ces professeurs, avocats, magistrats, certains s'éloignent d'une analyse juridique pour verser dans l'anathème morale. Il n'est pas davantage question d'avancer qu'il s'agit d'une spécificité des juristes. Bien au contraire, on trouve dans maints écrits d'historiens, philosophes, sociologues cette idée que l'ennemi germanique est sauvage et cruel. Mais précisément, les spécialistes du droit ne font pas vraiment partie de ceux qu'on nomme « les intellectuels engagés » qui déploient un effort de guerre [pour lire la suite...](#)

Dans sa livraison de 1900, la *Revue internationale de l'enseignement* (RIE), retranscrit un discours du doyen Ernest Glasson (décanat 1899-1906) prononcé à l'occasion de la remise des prix de la faculté de droit. Le propos sur le développement de l'enseignement dans la faculté de droit de Paris au xixe siècle se conclut sur des perspectives d'un avenir espéré pour